

Règlement d'interventions financières annexé à la délibération n°2013-25 du Comité Syndical du 27 juin 2013

Une participation aux frais de gestion de dossier de 5% du montant HT des travaux de l'Avant-Projet est exigée pour tout dossier de travaux d'électricité instruit



ELECTRIFICATION RURALE (FACE, FONDS PROPRES)														
Cnes urbaines plus de 40000 habitants			Cnes urbaines entre 9000 et 40000 habitants			Cnes urbaines moins 9000 habitants			Cnes urbaines moins 9000 habitants			Cnes rurales ou leurs groupements*		
Syndicat	Cnes	Plafond Travaux HT	Syndicat	Cnes	Plafond Travaux HT	Syndicat	Cnes	Plafond Travaux HT	Syndicat	Cnes	Plafond Travaux HT	Syndicat	Cnes	
Renforcement Sécurisation			néant			néant			néant			95% / 5%		
Environnement			néant			néant			néant			90% / 10%		
Extension d'intérêt public*	Obligatoire	néant		néant		néant		néant		néant		90% / 10%		
	Facultatif	néant		néant		néant		néant		néant		60% / 40%		

* Les groupements de collectivités (EPCI, syndicat mixte) peuvent bénéficier des interventions du SYADEN pour des travaux d'extensions d'intérêt public sur le territoire des communes en zone rurale d'électrification

ARTICLE 8															
Cnes urbaines plus de 40000 habitants			Cnes urbaines entre 9000 et 40000 habitants			Cnes urbaines moins 9000 habitants ou EPCI à fiscalité propre			Cnes urbaines moins 2000 habitants			Cnes rurales			
Syndicat	Cnes	Plafond Travaux HT	Syndicat	Cnes	Plafond Travaux HT	Syndicat	Cnes	Plafond Travaux HT	Syndicat	Cnes	Plafond Travaux HT	Syndicat	Cnes	Plafond Travaux HT	
Environnement			55%	45%	100 000 €	55%	45%	50 000 €	55%	45%	50 000 €	65%	35%	50 000 €	90% / 10% / 50 000 €

ECLAIRAGE PUBLIC															
Cnes urbaines plus de 40000 habitants			Cnes urbaines entre 9000 et 40000 habitants			Cnes urbaines moins 9000 habitants ou EPCI à fiscalité propre			Cnes urbaines moins 2000 habitants			Cnes rurales			
Syndicat	Cnes	Plafond Travaux HT	Syndicat	Cnes	Plafond Travaux HT	Syndicat	Cnes	Plafond Travaux HT	Syndicat	Cnes	Plafond Travaux HT	Syndicat	Cnes	Plafond Travaux HT	
Aide Investissement			40%	60%	50 000 €	40%	60%	50 000 €	40%	60%	25 000 €	50%	50%	25 000 €	60% / 40% / 25 000 €